



PROJET ASSOCIATIF
2015-2020

Preambule

En France, selon les projections de l'INSEE, en 2035 la proportion des personnes de 60 ans et plus sera de 30,6% et en 2050 elle sera de 32% avec une espérance de vie à la naissance de 89 ans pour les femmes. Les acteurs de la prise en charge des personnes âgées ont déjà identifié les principaux défis que cela implique :

- ✓ **défi médical** dû à l'augmentation des besoins en soins : niveau de dépendance plus élevé, diversité des pathologies présentées ;
- ✓ **défi social** lié aux aspirations de personnes âgées qui ont érigé l'autonomie en principe, consacré la société de consommation et complexifié la cellule familiale ;
- ✓ **défi financier** complexe devant mettre en œuvre une politique d'investissement, pour adapter l'offre de services et de compétences, dans un contexte économique de plus en plus contraint ;

D'ailleurs le corpus législatif depuis les années 2000 ((loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires - HPST) redéfinit le positionnement et le fonctionnement des établissements médico-sociaux pour faire face aux enjeux majeurs auxquels ils sont confrontés :

- ✓ **un enjeu structurel** qui consiste à placer l'utilisateur au cœur de leurs préoccupations ;
- ✓ **un enjeu qualitatif** qui vise à améliorer en continu la qualité de service rendu aux usagers ;
- ✓ **un enjeu budgétaire** qui entend offrir le meilleur service au meilleur coût ;
- ✓ **un enjeu managérial** tourné vers l'optimisation de l'organisation et la conduite du changement ;

Dans ce cadre, la coopération entre structures apparaît comme une opportunité pour faire face à un avenir complexe qui nécessite des professionnels experts dans les domaines des ressources humaines, de la gestion administrative et financière, de la qualité, du développement, et comme une contrainte budgétaire imposée par les pouvoirs publics pour dépenser mieux, réaliser des économies d'échelles, « optimiser » la gestion.

C'est dans ce contexte que quatre associations du Tarn ont décidé de fusionner et de créer en janvier 2014 l'association AGES SANS FRONTIERES.





Notre Histoire

Agés Sans Frontières est une association gestionnaire d'établissements médico-sociaux : EHPAD, Foyers de vie pour personnes handicapées vieillissantes et des « Maisons Partagées® » (habitats alternatifs pour personnes âgées fragilisées). Créée en 2014, l'association est le fruit d'une fusion de 5 associations tarnaises qui ont fait le choix de se retrouver autour d'un projet commun



En quelques dates...

1982

Création de l'association MAPAPS et de l'EHPAD Petite Plaisance à Salvagnac

1989

Création de l'association Sainte-Agnès et de l'EHPAD Sainte-Agnès à Montredon-Labessonnié

1996

Création de l'association Notre-Dame de Touscayrats et de l'EHPAD Notre-Dame de Touscayrats à Verdalle

1998

Création des foyers de vie pour personnes vieillissantes en situation de handicap à Salvagnac

2007

Création de l'association Accueil des Aînés à Briatexte et de l'EHPAD Bellevue à Briatexte. Création de l'association Agés Sans Frontières et des « Maisons Partagées® »

2014

Création de l'association Agés Sans Frontières, fusion des associations MAPAPS, Notre-Dame de Touscayrats, Accueil des Aînés de Briatexte et Agés Sans Frontières.

2015

Intégration de l'association Sainte-Agnès au sein d'Agés Sans Frontières.

Notre histoire est récente mais s'appuie sur des années d'engagements des associations fondatrices. Agés Sans Frontières hérite ainsi de valeurs et projets défendus depuis plus de 30 ans avec passion par ces différents acteurs. Convaincus que la réussite de notre projet passera par la complémentarité de nos cultures et expériences, nous agissons avec le souci permanent de maintenir les spécificités qui font la force de chacun des établissements sur leurs territoires respectifs.

« Depuis plus de 30 ans
avec passion »



Les objectifs de la fusion



Ages Sans frontières est la fusion de 5 associations tarnaises qui ont fait le choix de se retrouver autour d'un projet commun afin de :



Assurer une
**une gestion et
une administration
responsable**
et optimisée

Promouvoir des
**valeurs morales
et humaines**

Être de
**véritables acteurs
de territoires**
en recherche
continue d'innovations



Proposer
**une offre diversifiée
et de qualité**
pour répondre aux besoins et attentes
des personnes âgées ou en situation de handicap





Nos valeurs

01 La citoyenneté de la personne et l'exercice de sa liberté et de ses droits

La vieillesse est une étape de l'existence pendant laquelle chacun poursuit son accomplissement. Même en situation de handicap ou de dépendance la personne âgée doit pouvoir exercer sa liberté, ses droits et assumer ses devoirs de citoyen ; sa place dans la cité, au contact des autres générations et dans le respect des différences, doit être reconnue et préservée.

02 Un véritable esprit associatif basé sur des valeurs éthiques et morales

Par ses actions et son développement dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, AGES SANS FRONTIERES affirme sa volonté de s'inscrire dans un principe de solidarité et d'action sociale : elle encadre strictement l'utilisation des excédents qu'elle pourrait réaliser : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis.

03 Une attention permanente à la professionnalisation et au bien-être des professionnels

Par une politique sociale axée sur la professionnalisation, la formation continue, la promotion des personnels, l'association souhaite promouvoir auprès des professionnels, une qualité de vie au travail qui favorise leur accomplissement personnel nécessaire à un travail de qualité.

04 Etre de véritables acteurs de nos territoires en partenariat avec les pouvoirs publics

L'ouverture de nos établissements sur leur environnement local et la participation au développement socio-économique et culturel de nos territoires d'implantation constituent des priorités. L'association reste en éveil permanent pour répondre aux besoins gérontologiques des bassins de vie, en coordination avec les pouvoirs publics et les partenaires départementaux.

05 Poursuivre notre élan créatif et multiplier les actions innovantes

Soucieuse de respecter au mieux les besoins et les demandes des personnes âgées du territoire, l'association est résolument engagée dans la recherche de réponses innovantes en termes de mise en œuvre d'habitats alternatifs, de déploiement de nouvelles techniques de communication et de promotion de services d'aide aux aidants...



Nos missions



Accueillir

des publics fragilisés et veiller à leur qualité de vie au quotidien

Impulser

une réflexion éthique et une culture de la bienveillance

Construire

avec chaque personne accueillie un projet personnalisé

Offrir

une vie sociale et culturelle riche

Accompagner

les personnes jusqu'au bout la vie dans la dignité

Déployer

une politique d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques



**Faisons de chaque jour
une belle journée**



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

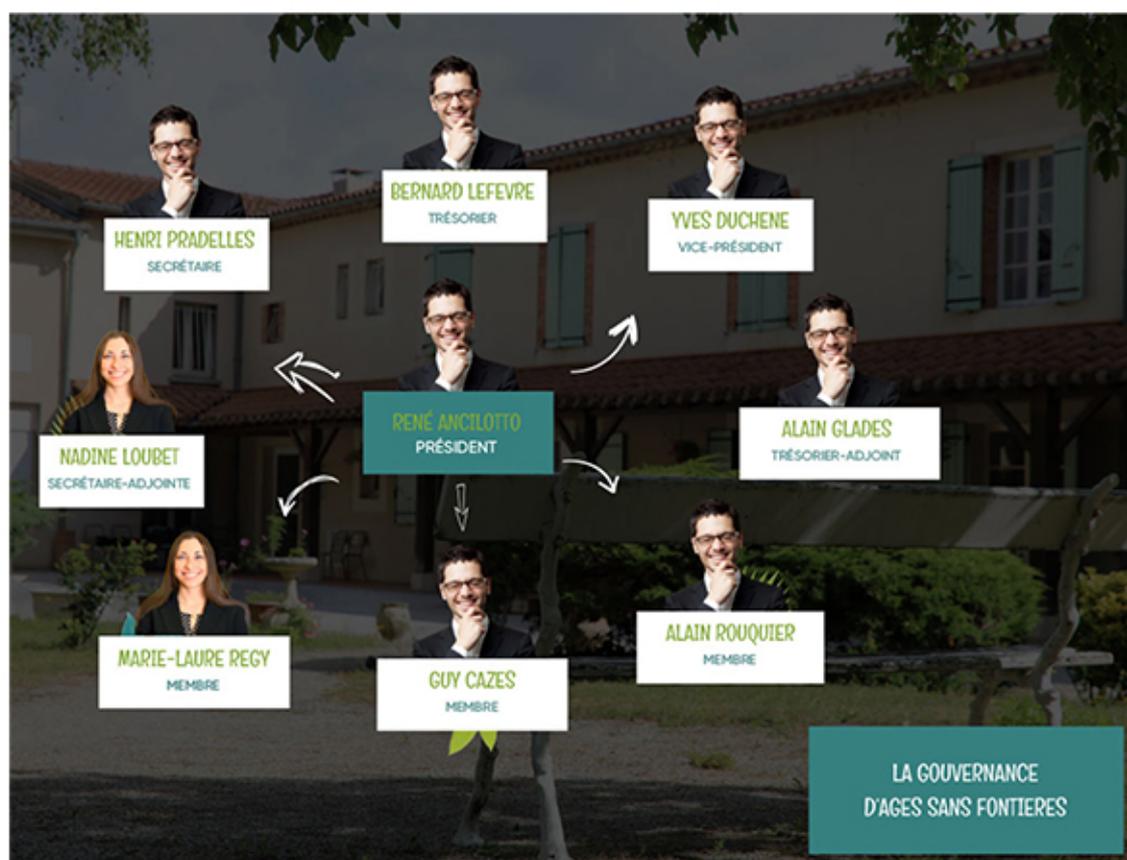
L'assemblée générale est composée des membres fondateurs et des membres actifs de l'association. Elle s'exprime sur le déroulement de l'exercice écoulé (rapport moral et financier) et approuve les comptes de l'association. Elle valide les orientations proposées par le conseil d'administration. Elle renouvelle le conseil d'administration et ses pouvoirs.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est composé de 23 membres élus par l'assemblée générale (16 membres issus des associations fusionnées, 4 élus des municipalités où sont implantés les établissements et 1 élu représentant le Conseil Départemental du Tarn). Il est investi des pouvoirs les plus étendus, pour gérer, diriger et administrer l'association. Il définit la politique et les orientations générales de l'association et désigne le Bureau.

LE BUREAU

Le bureau est composé du Président, de 3 vice-présidents, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint.





Nos établissements



- 3 POLES D'ACTIVITES
- 9 ÉTABLISSEMENTS
- 340 PERSONNES ACCUEILLIES CHAQUE ANNÉE
- 260 PROFESSIONNELS SALARIES
- 180 ETP (Equivalent Temps Plein)

POLE PERSONNES AGEES DEPENDANTES

EHPAD Bellevue (Briatexte)
EHPAD Petite Plaisance (Salvagnac)
EHPAD Sainte-Agnès (Montredon-Labessonnié)
EHPAD Notre-Dame de Touscayrats (Verdalle)

POLE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

FOYER DE VIE Petite Plaisance pour Personnes Handicapées Vieillissantes (Salvagnac)

POLE HABITATS ALTERNATIFS

MAISON PARTAGÉE Petite Plaisance (Salvagnac)
MAISON PARTAGÉE de Tauriac (Tauriac)
MAISON PARTAGÉE de Touscayrats (Verdalle)
MAISON PARTAGÉE "La Maison des Fées" (Montredon-Labessonnié)



MAISON PARTAGÉE



FOYER DE VIE



EHPAD



Les axes stratégiques 2015/2020



Structurer l'association

✓ Contractualiser
un Contrat Pluriannuel
d'Objectifs et de Moyens



✓ Structurer l'association
dans le domaine
des ressources humaines
et de la démarche qualité



Être acteur dans le maintien à domicile

✓ Développer des projets
autour du soutien des
aidants



✓ Collaborer avec
des professionnels
du domicile



Répondre aux besoins émergents des séniors

✓ Développer et gérer des
« Maisons Partagées® »
sur le territoire tarnais



✓ Créer un pôle
"Habitats Alternatifs" pour
assurer cette gestion
et créer des projets innovants